



Jusqu'à maintenant un moratoire mis en place ne permettait pas d'exploiter des mines uranifères au Québec. Par contre tout dernièrement on se questionne à savoir si on devrait lever ce moratoire ou le mettre permanent. Pour notre part nous nous questionnons à savoir pourquoi on veut réévaluer l'opportunité d'exploiter des mines d'uranium. Es ce que le Québec est en pénurie d'uranium? Il y a-t-il un besoin essentiel, voir indispensable d'uranium au Québec? Surtout quand on sait que l'uranium n'est plus essentiel pour la production d'isotope dans le domaine médical. Pourquoi, qu'elle est la véritable raison?

Nomme sommes d'avis que le moratoire devrait s'étendre non seulement sur l'uranium mais également sur les terres rares.

Les risques associés à l'exploitation de mines d'uranium ou de terres rares sont nombreux. On ne peut que craindre l'exploitation de ces minéraux. Où une mine de ce type a évolué, des catastrophes importantes on y été souvent associées.

De plus les lois entourant l'exploitation des minerais ne sont pas la pour nous rassurer. La législation est rarement adéquate et nettement insuffisante et il arrive parfois qu'on ajuste cette loi en cours de route pour la minière exploitante. Nous avons peu confiance au ministère de l'environnement. Peux d'effectif se retrouve sur le terrain. A ce jour 350 millions de dollar sont essentielle du coté du gouvernement provinciale, et de 3.2 milliards du gouvernement fédéral pour décontaminé des sites. C'est donc dire qu'il y a, faille dans le système et cela avec raison. Québec lithium, une junior, est une preuve que malgré tout les lois, on peut passer par les mailles du filet pour ne pas effectué les dépôts de garantis a la restauration du site tel qu'exigé par la loi du ministère de l'environnement. Tous ces montants annulent toute croissance possible dans des secteurs essentiels au bon développement économique du Québec.

De plus nous sommes inquiets sur ce qu'on laissera comme qualité de vie aux générations futures. A ce jour beaucoup trop d'endroit sont déjà largement pollué. Es ce que l'eau sera encore suffisant et de bonne qualité. L'air sera-elle remplie de particules fines radioactives? La faune est la flore sera-t-elle encore en bonne état de chair? Es ce que les communautés subsistants des ressources de la terre, pourront continuer de le faire?

Ne devrait-on pas s'inspirer de l'historique des mines au Québec. Des centaines de sites miniers orphelins contaminés, des coûts exorbitant pour la population pour décontaminés ces sites et aucune redevance appréciable en retour lors de l'exploitation de ces sites miniers.

Malheureusement se sont souvent des gens de l'extérieur qui viennent chercher la richesse, repartent avec et laisse derrière eux le fruit de leur exploitation et nous peuple québécois impuissant, nous n'avons qu'à subir les décisions de nos dirigeants. C'est pourquoi, que lors de tout nouveau projet, il serait plus qu'appréciable que les décideurs soient imputables.

De plus il arrive trop souvent que des projets passent par une mrc et pour demander un accord dans un projet minier. Les élus sont alors la voix des citoyens. Pourrais t'on s'assurer que ces élus puissent prendre les décisions en toute connaissance de cause. Une formation ou autres outils devraient être mis en place et obligatoire enfin que ces décideurs qui sont souvent des élus sans connaissance sur le domaine minier, le fasse correctement.

Nous craignons également un achalandage plus élevés des services hospitaliers. Les cas de maladie pulmonaire, de cancer, de malformation génétique, etc. seront plus fréquents. A ce jour le système de santé n'est pas en mesure de répondre adéquatement à la demande donc que fera-t-il quand peut-être cette demande sera toujours plus grandissante?

En exploitant ces types de mines, un important volume de produit chimique est utilisé. Nous devons transporter ces produits jusqu'au site. Par la suite nous devons également transporter les produits de l'exploitation de la mine. Un achalandage plus intensif se fera sentir sur nos routes du Québec. Sont-elles en mesure de supporter ce surplus d'achalandage? Mais le plus important, qu'arrivera-t-il s'il y avait déversement d'un camion de ces produits chimique ou radioactif sur une route, près d'une rivière, une tourbière ou autre. Se serait la un important gâchis pour les écosystèmes qui s'y retrouvent.

En résumé nous sommes des plus inquiets sur l'exploitation des mines d'uranium. Le moratoire ne peut être levé car beaucoup trop de rapport, questions et autres ne sont pas clarifié et correctement répondu.

Johanne Descoteaux, présidente APART (Association pour l'avenir des ressources Témiscamiennes), 20 Notre Dame Est, Lorrainville, J0Z 2R0, 819-629-7878, apart@tlb.sympatico.ca

“Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.” Citation d'Albert Einstein